

## Les évènements récents



*Remise du chèque des commerçants à l'association Jam 203 (auteurs compositeurs de chansons françaises) - décembre 2016*



*Goûter de Noël  
décembre 2016*



*Vœux du Maire et  
Concours des Maisons  
Fleuries - janvier  
2017*

## Les évènements à venir

- Samedi 11 février 2017 de 14 h à 17 h 30 au Foyer Rural (F.R.) : kermesse pour les enfants au profit de l'A.P.E.
- Samedi 11 février 2017 à partir de 19 h au F.R. : concert par la Chorale Secret au profit de l'A.P.E.
- Dimanche 19 février 2017 au F.R. : Loto au profit de l'association 1001 pétales
- Samedi 25 février 2017 au F.R. : Belote organisée par le Club Plaisir de Vivre
- Samedi 11 mars 2017, samedi 18 mars 2018 et samedi 25 mars 2017 au F.R. : représentations théâtrales



Mairie

Place Adolphe Langlois  
37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

Fax 02 47 96 38 18

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr

[lignieresdetouraine.fr](http://lignieresdetouraine.fr)

Janvier 2017 - N°45



**Transformation  
des services  
techniques  
en salles de ré-  
union :  
c'est fini !**

Après plusieurs mois de travaux, l'ancien bâtiment des services techniques se voit transformé en salles de réunion.



En effet, depuis l'installation des ateliers dans le hangar de la commune situé rue des Complans, le bâtiment de la place de la mairie a bénéficié d'un ravalement de façade, mais également d'un réaménagement de son intérieur afin d'accueillir deux salles de réunion.

Les toilettes publiques ont également été entièrement refaites.

Ces travaux permettent d'embellir la place du centre bourg et de proposer un lieu plus adapté à l'organisation de réunions qui jusqu'alors se tenaient au sous-sol du Foyer Rural.

Le montant total des travaux s'élève à : 237 000 € dont 30 591 € subventionnés par le Conseil Général et 54 950 € par l'Etat dans le cadre de la DETR - soit 151 000 € restant pour la commune.

à Lignières...  
Quoi de neuf ?

## Comptes rendus des Conseils Municipaux

### Compte rendu du 13 décembre 2016

Présents : 14/15

- Les tarifs sont revus et il est décidé de ne pas augmenter le tarif des photocopies ; d'augmenter les tarifs cimetièrre de 3 % et de modifier les tarifs de location du Foyer Rural (augmentation de 2 % pour la location de la salle, 2 % pour la cuisine / gaz et 5 % pour le chauffage) avec l'ajout dans la location de la salle le montant de 5 € correspondant à un kit de nettoyage. Les nouveaux tarifs peuvent être consultés dans le Guide pratique 2017.
- Le tableau des emplois de la commune est également mis à jour pour l'année 2017 avec notamment la transformation d'un poste d'adjoint administratif principal en poste de rédacteur territorial.
- Dans le cadre des travaux aux ateliers municipaux, la création d'une rampe en vitrage « sécurit » au niveau des escaliers engendre un avenant d'un montant de 1 200 € HT.
- Le bailleur de la parcelle cadastrée ZB 137 d'une superficie de 3 300 m<sup>2</sup> (lieudit La Motte) informe la mairie par courrier de l'arrêt de sa location depuis le 1er novembre 2016. Le terrain reste disponible et peut être loué par un nouveau bailleur.
- Une demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat) va être soumise pour le projet d'isolation thermique du restaurant scolaire Jean Moulin et la construction d'un préau au sein du groupe scolaire de Lignières-de-Touraine.
- La procédure d'appel d'offres pour la réhabilitation de deux logements sociaux au-dessus de la mairie est lancée.
- Le marathon d'Azay-le-Rideau 2017 n'aura pas lieu.
- La voie communale n°127 au lieudit « Le Plessis » étant très étroite, une étude est actuellement menée par un géomètre pour acquérir une bande de terrain de part et d'autre du rétrécissement de chaussée.
- Une réflexion est également menée pour l'installation d'un terrain multisports pour les jeunes de Lignières-de-Touraine. La réparation du sol du terrain de tennis est également à envisager.

## Compte rendu du 27 janvier 2017

Présents : 14/15

- La convention avec Fourrière 37 est renouvelée pour l'année 2017. Pour rappel, l'entreprise ne peut être contactée que par l'intermédiaire de la mairie en cas d'animaux errants.
- Dans le cadre de la création de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Indre, 14 commissions ont été créées. La commune propose donc un délégué titulaire et un délégué suppléant pour être représentée dans chacune d'elle.
- Au niveau du cimetière et suite à la procédure de reprises des concessions échues, 7 emplacements sont libres pour de nouveaux contrats.
- Les horaires de l'éclairage public doivent être décidés au vu des directives préconisées en matière de développement durable et d'économies d'énergie. Les horaires d'éclairage sont donc fixés de la tombée de la nuit à 23 h puis de 6 h au lever du jour. Lors des fêtes, l'éclairage pourra être maintenu plus longtemps.
- Le conseil municipal s'oppose dans un premier temps au transfert de la compétence PLU (aménagement du territoire) vers la communauté de Communes.
- La secrétaire de mairie, s'absentant dans le cadre d'un congé maternité, sera remplacée par une personne du service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire à raison de 5 jours par semaine au mois de mars et 3 jours par semaine les mois suivants.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la population totale de la commune est de 1 301 habitants.

## Informations Mairie

- Thierry PALLUAU installé dans notre commune depuis 2009 quitte le cabinet infirmier pour s'installer au soleil... Il sera remplacé par Anne-Laure MAILLARD et Gwenaëlle BEZIEL, infirmières, à compter du 16 mars 2017 - Tél. 06 09 13 57 00
- Elections présidentielles : 1<sup>er</sup> tour : 23 avril 2017 ; 2<sup>nd</sup> tour : 7 mai 2017
- Elections législatives : 1<sup>er</sup> tour : 11 juin 2017 ; 2<sup>nd</sup> tour : 18 juin 2017